

CABINET D'ORMANE

11 bis, AVENUE VICTOR HUGO

75784 PARIS CEDEX 16

Cabinet

d'Ormane

ECOPLI

P, BONVIN PPDC
PARIS

16-04-24

1714 50 0V37431

€ R.F.
LA POSTE

001,65

14

La référence en recouvrement c



4004511234606777

(04) Champs – FylsÙes
HighSkill

Reexpedition : 20240427





CABINET D'ORMANE

11 bis, avenue Victor Hugo

75784 PARIS CEDEX 16

Pour confier vos impayés au CABINET D'ORMANE, 5 MINUTES SUFFISENT...

• Vous n'avez pas à vous déranger ni à perdre un temps précieux. Le plus rapide est de vous connecter sur client.dormane.fr avec les code client et mot de passe que vous avez reçus par email et de saisir directement vos dossiers... **C'est tout!**



Etant bien précisé que vous pouvez conserver les pièces de vos dossiers en litige. Nous vous les demanderons ultérieurement si nécessaire.

Bien entendu si vous préférez, vous pouvez remplir et nous retourner, par courrier ou par email, le bordereau ci-joint en y portant les noms, adresses et sommes dues par vos mauvais payeurs...

www.dormane.fr

Avec le CABINET D'ORMANE... PAS DE MAUVAISE SURPRISE.

Le CABINET D'ORMANE garantit, par l'engagement ci-joint, de ne rien vous réclamer, ni d'avance, ni en cas d'insuccès. De plus, en cas de non recouvrement, il vous est toujours possible de lui retirer à tout moment les affaires que vous lui aurez confiées.

S'il parvient, comme dans la plupart des cas, à récupérer vos créances, il vous demandera, à titre d'honoraires, un pourcentage fixe sur les sommes recouvrées.

RIEN de plus!

• Les sommes récupérées vous seront transmises par chèques toutes les fins de mois.



Comme vous bientôt, ils se félicitent de faire régulièrement «CONFIANCE» au CABINET D'ORMANE.

Des milliers d'entreprises, des membres des professions commerciales ou libérales et des particuliers nous ont témoigné leur satisfaction par des lettres spontanées dont vous aurez un aperçu dans le petit livret d'extraits ci-joint.



Un essai ne vous engagera pas!

En supposant que vous ayez encore un doute sur l'efficacité de nos méthodes d'intervention pour recouvrer vos créances, vous pouvez toujours faire un essai puisque cela ne vous coûtera absolument rien en cas d'insuccès,

conformément à l'ENGAGEMENT ci-joint qui vous le garantit.

Alors n'hésitez plus. Si vous avez des impayés, quels qu'en soient le montant, le lieu ou la cause, remplissez simplement le Bordereau ci-joint et renvoyez-nous le. Car, plus vite vous nous donnerez le feu vert pour agir efficacement, plus vous augmenterez vos chances de récupérer vos créances et de rentrer dans des fonds sur lesquels vous ne comptiez plus.

• Comme pour ses milliers de fidèles clients, le **CABINET D'ORMANE** est là pour défendre vos intérêts. En toute sécurité et sans mauvaise surprise.



saphir 06-19

Pour récupérer vos IMPAYÉS

- Sans perdre de temps
- Sans rien déboursier d'avance
- Sans rien payer en cas d'insuccès



La bonne solution :

La voilà...

Cabinet d'Ormane

La référence en recouvrement de créances

11 bis, avenue Victor Hugo - 75784 PARIS Cedex 16
Tél. : 01 45 00 94 18 - Fax : 01 45 00 94 19
E-Mail : client@dormane.fr - www.dormane.fr

Siege social : 5, rue Yvon Villarceau - 75116 PARIS
S.A. au Capital de 200.000 € - RCS Paris B 552 027 319

Que votre activité soit libérale, commerciale, industrielle ou artisanale, vous avez eu, et, malheureusement, vous risquez encore d'avoir de mauvais payeurs qui vous laisseront des IMPAYES dont l'importance peut varier de **15€ à 2.000€ ... et plus!**



Pour minimiser les conséquences financières de pareilles mésaventures, il vous est possible de recourir aux voies de droit pour rentrer dans vos fonds.



Cependant, vos mauvais payeurs connaissent parfaitement la question et savent qu'ils peuvent jouir d'une certaine impunité parce que :

La justice est lente.



Il se passera des mois avant que l'appareil judiciaire n'agisse concrètement pour faire comparaître votre mauvais payeur devant un Tribunal et quelquefois des années pour le faire condamner.

Dans l'intervalle, celui-ci aura tout le loisir de « **partir sans laisser d'adresse** » ou de faire faillite.



LA JUSTICE COÛTE CHER.

A chaque stade de la procédure engagée, il faut déboursier d'avance, encore déboursier, toujours déboursier.

Tant et si bien qu'on en arrive souvent au paradoxe aberrant, mais très courant, que les frais engagés pour récupérer - sans garantie de succès - une créance impayée, sont plus élevés que celle-ci !

VOTRE TEMPS EST PRÉCIEUX.

Si vous entreprenez de récupérer votre créance vous-même, vous abandonnez vite la partie, lassé par les roueries de votre débiteur. En effet, celui-ci pourra faire le "mort" en ne réagissant pas à vos relances.

Ou, pis, il adoptera une attitude dilatoire en vous promettant le règlement à des échéances toujours retardées... jusqu'à la Saint-Jamais !

Si vous entamez une procédure judiciaire, il vous faudra entreprendre de fastidieuses et longues démarches. Dans les deux cas, vous perdrez beaucoup de temps, alors que vous avez bien d'autres chats à fouetter dans votre absorbante activité professionnelle !



QUE FAIRE FACE AUX «RENARDS» QUI VEULENT VOUS FILOUTER?

Reculant devant l'importance des frais que vous aurez à déboursier d'avance, sans être sûr du résultat, et parce que votre temps est trop précieux pour être gaspillé, vous enfouirez rageusement vos dossiers d'impayés dans un tiroir... en attendant les prochains !

Cependant, si vous additionnez vos impayés de ces dernières années, vous vous apercevrez que cela représente pas mal d'argent avec lequel vous auriez pu faire beaucoup de choses.

VOS MAUVAIS PAYEURS N'ATTENDENT QUE CELA.

Si vous ne voulez pas continuer à vous laisser tondre la laine sur le dos indéfiniment, si vous décidez enfin de donner une bonne leçon à ceux qui se moquent de vous et de leur faire «rendre gorge» sans plus tarder,

Il faut agir immédiatement!

Car plus vous laisserez "dormir" vos impayés, moins vous aurez de chances de les récupérer. En effet, durant le répit que vous leur accordez, vos débiteurs auront pu "s'évanouir dans la nature" ou devenir définitivement insolvable.



Et puis, n'oubliez pas que, quand un mauvais payeur a des dettes, il paie d'abord les créanciers qui se montrent les plus énergiques et qui le harcèlent le plus.

Mais, comme vous n'avez pas de temps à perdre, la bonne solution est de confier vos intérêts à un Spécialiste réputé du Recouvrement de Créances qui a fait ses preuves depuis plus de 50 ans :

Cabinet

d'Ormane

La référence en recouvrement de créances

Sans avoir rien à payer d'avance, ni en cas d'échec.

Arrêtez de courir après vos **IMPAYÉS...**

c'est maintenant **LE MOMENT**

de passer le **RELAIS !**



Rien à payer d'avance

Pas d'abonnement
Pas de frais de dossier
Pas de provision

Rien à payer en cas de non recouvrement

Pas d'honoraires
Pas de remboursement de frais
Pas de débours

Rester Zen

Le Cabinet d'ORMANE s'occupe de tout

VITE !

Transmettez vos dossiers sur client.dormane.fr aujourd'hui

Demain nous intervenons !



Une App iPhone pour suivre vos encaissements sur votre mobile

Madame, Monsieur,

Voici les informations que vous attendez pour récupérer rapidement vos impayés.

• Une action immédiate

Dès réception de vos dossiers, nous mettons en oeuvre les actions les plus efficaces pour obtenir un **règlement rapide**. Nous agissons immédiatement.

• Des honoraires uniquement sur les sommes récupérées

Nos conditions de recouvrement dont vous trouverez le détail sur le bordereau ci-joint, sont simples et claires. Nos honoraires **sont de 25% seulement et ne** sont facturés que sur les sommes récupérées.

• Aucun risques pour vous

Bien entendu, **vous n'avez rien à payer d'avance** et rien à payer en cas de non-recouvrement; nous le garantissons par l'engagement ci-joint.

• Vous suivez vos dossiers en ligne sur notre site web : client.dormane.fr ou avec notre App iPhone

En vous connectant sur client.dormane.fr, vous connaissez l'évolution de vos dossiers, les encaissements reçus, vous disposez d'une messagerie sécurisée et vous pouvez nous **transmettre vos nouveaux impayés** en ligne. En bonus, vous pouvez télécharger **gratuitement notre App iPhone** pour consulter vos dossiers sur votre mobile.

• Un chèque à votre ordre

Nous vous réglons **toutes les fins de mois les affaires soldées**. Vous recevez un règlement avec notre relevé détaillé.

Comment procéder ?

Connectez-vous sur notre site client.dormane.fr avec le code client et mot de passe que vous avez reçus par email et saisissez directement vos dossiers en ligne. C'est tout !

Nous vous demanderons plus tard les pièces justificatives si nécessaire. Si vous préférez utiliser le format physique, vous pouvez nous transmettre vos dossiers en remplissant le bordereau ci-joint.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

TRES VITE

CLAIR ET SIMPLE

NOTRE GARANTIE

VOS DOSSIERS AU DOIGT ET A L'OEIL !



JAMAIS SEUL AVEC D'ORMANE

Très cordialement

A. D'ORMANE

Témoignages Clients

Cabinet d'Ormane :
la Référence en Recouvrement
de Créances depuis 1956.



La page(s) suivante de ce(tte)
magazine(s)/ brochure(s)/ plan(s) /
journal /publicité(s)
est accompagnée d'autres feuilles
non numérisées.